



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil municipal de Napierville du 14 décembre 2023 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- | | |
|----------------------|-----------------|
| - Ghislain Perreault | - Marthe Tardif |
| - Christine Bleau | - Serge Brault |
| - Mario Dufour | - David Dumont |

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Chantale Pelletier.

ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 14 DÉCEMBRE 2023

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du budget 2024
3. Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2024-2025-2026
4. Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour
5. Levée de l'assemblée

2023-12-449 Adoption de l'ordre du jour

Résolution #2023-12-449 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Madame la conseillère Marthe Tardif, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel.

ADOPTÉE

2023-12-450 Adoption du budget 2024

Résolution #2023-12-450 : Adoption du budget 2024

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 954 du Code municipal, Madame la Mairesse Chantale Pelletier fait la présentation du budget pour l'année 2024.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

D'adopter le budget pour l'année 2024, au montant de 6 753 966\$.

ADOPTÉE

2023-12-451 Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2024-2025- 2026

Résolution #2023-12-451 : Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2024-2025-2026

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le Conseil municipal doit adopter le programme des immobilisations de la Municipalité de Napierville pour les trois exercices financiers subséquents.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyé par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu à l'unanimité des conseillers présents :



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Napierville

D'accepter le programme des immobilisations pour les années 2024-2025-2026,
à savoir:

DÉPENSES À EFFECTUER	2024	2025	2026
Réfection des rues Saint-Henri, Saint-Martin et Poupart incluant une piste cyclable sur la rue Poupart	1 300 000\$	600 000\$	1 000 000\$
Équipements incendies	5 000\$		
Véhicule d'urgence	125 000\$		
Mise aux normes usine d'épuration	365 795\$		
Faucheuse travaux publics			12 500\$
Bâtiment Dek hockey		120 000\$	
Aménagement d'un parc de planches à roulettes	601 242\$		
Aménagement d'un sentier pédestre au parc Poupart	187 494\$		
Terrain tennis			700 000\$
Aménagement d'un parc (Place du 200 ^e)		600 000\$	
Agrandissement du garage municipal	500 000\$	3 000 000\$	
Estrade loisirs		18 000\$	
Climatiseur bibliothèque		18 000\$	
Compteur d'eau		300 000\$	
Feux de circulation intersection Saint-Jacques/Saint-Nicolas	50 000\$	450 000\$	
Raccordement puits Anne-Marie	308 785\$		
Remorque pour génératrice mobile			25 000\$
Aménagement du Parc Boire	75 000\$		
TOTAL DES DÉPENSES	3 518 316\$	5 106 000\$	1 737 500\$
	=====	=====	=====
	==	=	=
MODE DE FINANCEMENT			
Fonds d'administration	110 000\$	36 000\$	37 500\$
Fonds de roulement	125 000\$	120 000\$	
Réserve			
Subvention et règlement d'emprunt	3 283 316\$	4 950 000\$	1 700 000\$
TOTAL MODE DE FINANCEMENT	3 518 316\$	5 106 000\$	1 737 500\$
	=====	=====	=====
	==	=	=

ADOPTÉE

Période de
questions sur les
sujets à l'ordre
du jour

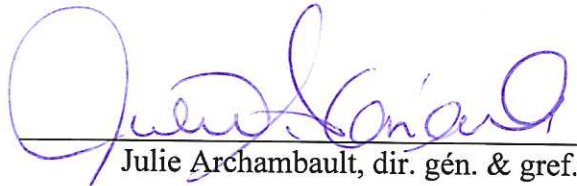
Période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Madame la mairesse invite les personnes présentes à soumettre leurs questions
sur les sujets à l'ordre du jour au Conseil municipal à ce moment de la séance.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Napierville

Je, soussignée, directrice générale, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.



Julie Archambault, dir. gén. & greff.-trés.

2023-12-452 Levée de l'assemblée

Résolution #2023-12-452 : Levée de l'assemblée

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Marthe Tardif et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

De clore l'assemblée à 19h40.


CHANTALE PELLETIER
MAIRESSE
ADOPTÉE
JULIE ARCHAMBAULT
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE



Municipalité de Napierville

260, rue de l'Église, C.P. 1120
Napierville (Québec) J0J 1L0

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée, directrice générale, que le conseil municipal déposera, présentera et adoptera son budget 2024 et son programme triennal d'immobilisations lors d'une assemblée spéciale qui se tiendra le jeudi 14 décembre 2023, à 19h30, à l'Hôtel de ville, 260 rue de l'Église, Napierville.

Les délibérations du conseil porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Napierville, ce 4 décembre 2023.

Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis ci-dessus en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil entre 13h00 et 14h00, ce 4 décembre 2023.

DONNÉ à Napierville, ce quatrième jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-trois.

Julie Archambault
Directrice générale et
Greffière-trésorière